



COMITÉ DE QUARTIER N°2
Bords de Marne – Coteaux Nord

COMPTE RENDU RÉUNION DU 13 JUIN 2016

THEMATIQUES ABORDEES

Inondations

Après un échange d'expérience, différentes questions ont été abordées.

- En quoi la simulation Sequana à laquelle a participé Chennevières a-t-elle été utile. Les préconisations de cette simulation ont-elles été mises en œuvre ?
- Comment la Mairie s'est-elle organisée pour répondre à cette urgence ?
- La police municipale est passée prévenir les riverains mais ne pourrait-elle pas passer en dehors des heures d'ouverture de bureau « car nous ne les avons pas vus »
- L'arrêté municipal a-t-il été déposé partout notamment rue de Sucy ?
- A partir de quel niveau n'a-t-on plus d'électricité ?
- Pourquoi l'eau n'est-elle pas montée plus haut et faut-il s'inquiéter pour une prochaine fois ?

Des suggestions :

- Créer à la mairie un fichier de numéros de téléphone portables (sur une base de volontariat) afin de pouvoir envoyer des messages d'alerte plus rapidement à tous les riverains.
- Distribuer un document de conseils et sur la conduite à tenir en pareil cas : par prévention, remplir les cuves à fuel en cas d'inondation annoncée, mettre des clapets afin d'éviter les remontées d'égouts, ...

A faire :

- Un CR sur l'action de la Mairie
- Une réunion avec l'association des riverains

Une longue liste des détaillée de toute l'opération Sequana a été transmise en réponse et un article détaillé sur le sujet est prévu dans le prochain Mag de la ville.

Rue de Champigny

Après la réunion et le courrier du Département suivre les travaux promis pour notamment l'aménagement des chicanes et des trottoirs. Si rien n'est fait en septembre, les recontacter.

Le département a déjà effectué lesdits travaux au mois de juillet 2016.

Rue d'Houin

Des camions en stationnement bouchent la vue, mettre des bornes anti-stationnement au moins à l'angle.

Une demande a été faite en ce sens aux services techniques de la ville qui va étudier les possibilités.

Rues du Pont, Casenave et Sucy

Toujours des plaintes pour les problèmes de sécurité des piétons sur les trottoirs. Il est suggéré de sécuriser par des barrières, et/ou de mettre des coussins berlinois pour réduire la vitesse. (Il est rappelé que la mairie souhaite en ce cas l'accord écrit des 4 riverains résidant en face dudit coussin).

Cette demande a été transmise aux services techniques. En ce qui concerne la rue Casenave les coussins berlinois ont été posés de manière définitive avant les travaux de la rue du pont en 2015 en remplacement des coussins provisoires en plastique pour garantir la sécurité.

Propreté

- Les riverains de la rue de Champigny se plaignent de devoir sortir leurs poubelles le dimanche soir, et se plaignent toujours de la modification (à la baisse) des tournées de ramassage.

Cette compétence est aujourd'hui allouée au Territoire avec qui la Ville reste en contact quasi permanent pour optimiser ce service qui rencontre depuis sa nouvelle mise en place des soucis d'organisation liés à ce changement. Le territoire met tout en œuvre pour que le ramassage soit efficace et il est demandé aux riverains de sortir leurs poubelles le dimanche soir de manière à ce qu'elles puissent être ramassées quand passe le camion. Certains riverains ne les sortent que tard dans la matinée du lundi et se plaignaient de voir leurs poubelles non ramassées.

- Nettoyage des rues laisse à désirer

La mairie a sensibilisé l'entreprise qui effectue le nettoyage des rues et les services s'assureront du travail effectué.

Ancienne casse

Quel projet immobilier ?

Un dossier a été déposé et est actuellement étudié par le service de l'urbanisme.

Odeurs

Faire remonter l'information sur le problème de raccordement pour l'assainissement sur les coteaux. Revient toujours le problème des odeurs.

Il faudrait pouvoir identifier les propriétés dont il s'agit pour que nous puissions cibler les propriétaires et les contacter.

Transports

Y-a-t-il d'autres solutions qu'une pétition des riverains pour améliorer la desserte par bus (le 108) ?

Une étude plus globale sur la ville est actuellement en cours et un courrier sera envoyé en ce sens au STIF.

Divers

- Poteau EDF cassé au 129 Rue G Péri

L'information a été transmise aux ST dès le lendemain de la réunion et le nécessaire a été fait le 14 juin 2016

- Quelle est la nature des travaux Chemin de la Vieille Montagne.

Il s'agit des travaux d'enfouissement des câbles EDF et renforcement du transformateur.

- Plainte récurrente sur l'installation de l'antenne de téléphone

En ce qui concerne l'antenne sise au 1 rue de Sucy, elle a été posée en toute légalité. La plaignante a été reçue par le maire le 16 juillet 2015 avec explication du dossier. Cette dernière a déposé un recours hors délai. Cette antenne a été installée avec l'autorisation de l'ANF (Agence nationale des Fréquences). Par ailleurs, depuis les engagements pris par l'Association des maires de France et l'Association des Opérateurs mobiles, les refus d'implantation pour des raisons (en dehors des établissements sensibles tels que écoles, crèches,... situés à moins de 100 mètres) sont sanctionnés par le juge Administratif. Un opérateur au regard de la loi est à même des proposer à des habitants l'installation d'une antenne sur le toit d'un immeuble à condition de respecter les obligations portant sur l'utilisation du domaine public hertzien. Il s'engage à respecter les valeurs d'exposition aux champs électromagnétiques fixés par décret (décret du 03/03/2002), ce qui assure une protection des populations. L'ANF délivre une autorisation pour tout projet d'implantation d'un site radioélectrique afin de garantir le respect de cette réglementation. Ce qui est le cas pour cette antenne.